

## Démarche intégrée pour la gestion des émissions de substances chimiques par les installations classées

Depuis la loi du 30 décembre 1996, les études d'impact sur l'environnement des projets d'installations classées portent sur l'impact sanitaire sur la population, en plus de la faune, la flore, les paysages... Jusqu'alors, ces études cherchaient à démontrer la conformité du projet à la réglementation en vigueur, ce qui n'est pas toujours suffisant, notamment dans certains contextes ou pour certains polluants qui ne font pas l'objet de valeurs limite. Suite à l'édiction de préconisations par le Haut Conseil de santé publique (HCSP), l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) vient de publier un nouveau guide qui propose une démarche intégrée en quatre étapes :

- Evaluation des émissions de l'installation : caractérisation des émissions et conformité au regard des prescriptions réglementaires et aux meilleures techniques disponibles ; Evaluation des enjeux et voies d'exposition : schéma conceptuel décrivant les relations entre les sources de polluants, les milieux et vecteurs de transfert et les usages et populations exposées ;

- Evaluation de l'état des milieux : état initial des milieux potentiellement impactés et dégradation attribuable à l'installation (si existante) ;
- Evaluation prospective des risques sanitaires : risques attribuables aux émissions prévues pour les populations autour de l'installation.

Le guide précise les domaines d'application entre l'Interprétation de l'Etat des Milieux (IEM) et les évaluations des risques sanitaires (ERS). Il rappelle clairement que l'IEM doit s'appuyer sur des mesures de la contamination réelle, la modélisation pouvant servir à estimer la contribution de l'installation. En revanche l'ERS qui est prospective s'appuiera davantage sur des modélisations, qu'elle soit « mono-exploitant » ou de zone « multi-exploitants ».

<http://www.ineris.fr/centredoc/drc-guide-ers-2013-v4d-complet-lienscompact-1378197912.pdf>

<http://www.ineris.fr/centredoc/plaquette-guideers2013-v2-1377696229.pdf>

### | Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2010-2013, données au 12/09/2013

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2010	2011	2012*	2013*	2010	2011	2012*	2013*
IIM	7	6	6	5	3	6	4	5
Hépatite A	60	15	17	10	6	19	7	6
Légionellose	77	40	49	32	76	26	75	20
Rougeole	52	174	2	0	162	316	13	3
TIAC <sup>1</sup>	15	15	11	11	22	26	18	13

<sup>1</sup> Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). \*données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2013 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 12/09/2013

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	1	0	0	0	4	0	0	0	4	0	1	0	0	0	0
Hépatite A	0	1	0	2	0	7	0	0	0	2	0	1	0	2	0	1
Légionellose	0	15	0	6	1	6	0	5	1	7	0	3	0	7	0	3
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1
TIAC <sup>1</sup>	0	3	0	1	0	6	0	1	0	7	0	4	0	1	0	1

<sup>1</sup> Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). \*données provisoires - Source : InVS

## | Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

### Commentaires :

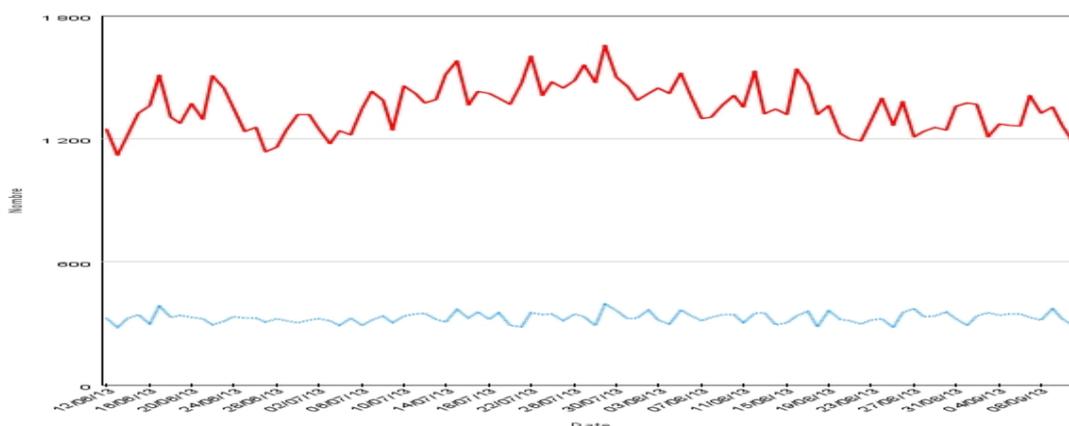
Pas d'augmentation inhabituelle.

### Complétude :

Les indicateurs des centres hospitaliers Autun, Chalon-sur-Saône, Chatillon, Montbard et de la clinique de Chenove n'ont pas pu être pris en compte dans la figure 1 (données d'hier manquantes).

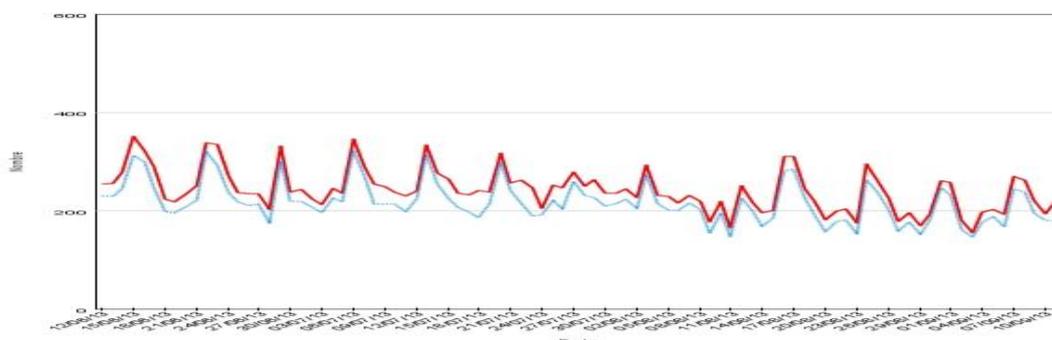
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences (courbe rouge) et hospitalisations (courbe bleu) dans nos 2 régions



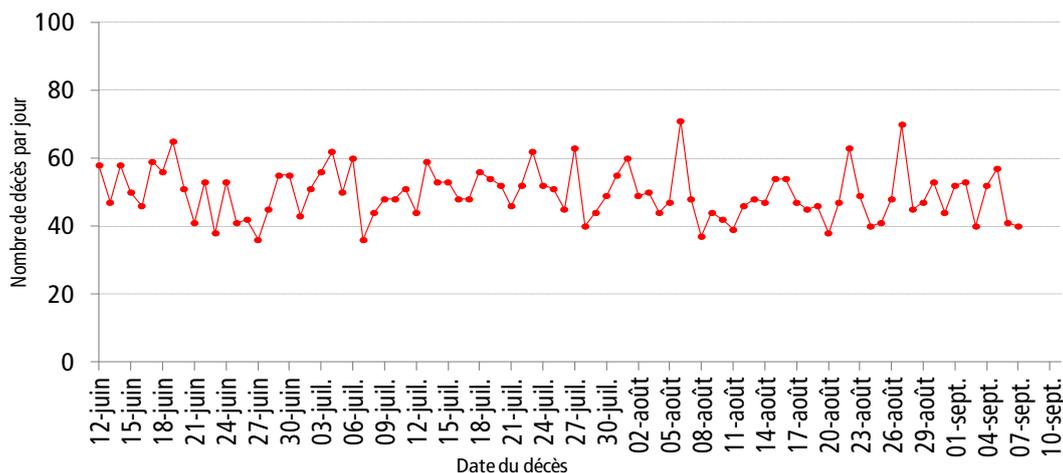
| Figure 2 |

Nombre de motifs d'appels (courbe rouge) et de diagnostics (courbe bleu) des SOS Médecins de nos 2 régions



| Figure 3 |

Nombre de décès issus des états civils de nos 2 régions



Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud<sup>®</sup>,  
ARS sièges et délégations territoriales,  
Samu Centre 15,  
Laboratoire de virologie de Dijon,  
Services de réanimation de  
Bourgogne et de Franche-Comté,  
ainsi qu'à l'ensemble des  
professionnels de santé qui participent  
à la surveillance.

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.santé-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire  
Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur  
Claude Tillier

Epidémiologistes  
François Clinard  
Olivier Retel  
Anne Sarre  
Jeanine Stoll  
Elodie Terrien  
Sabrina Tessier

Assistante  
Mariline Ciccardini

Directeur de la publication  
Françoise Weber, Directrice Générale  
de l'InVS

Rédacteurs  
L'équipe de la Cire

Diffusion  
Cire Bourgogne/Franche-Comté  
2, place des Savoirs  
CS 73535 21035 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 41 99 41  
Permanence : 06 74 30 61 17  
Fax : 03 80 41 99 53  
Courriel : [ars-bourgogne-franchemonte-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-bourgogne-franchemonte-cire@ars.sante.fr)  
<http://www.invs.sante.fr>